

Le tunnel, ou les tunnels, permettraient la dérivation de l'eau retenue dans les bassins Luxor-Bull River et Mica, jusqu'à une quantité de 15 millions de pieds-acre par année, au moment voulu pour la régularisation du débit du Fraser.

J'appelle votre attention sur les courbes hydrographiques du système du Fraser, qui indiquent le genre de régularisation qu'il serait possible d'obtenir de ces 15 millions de pieds-acre par année. Une autre ligne indique le débit qui résulterait d'une moindre retenue d'environ 10 millions de pieds-acre.

Au cours de leur trajet jusqu'au Fraser, ces eaux seraient d'abord utilisées à l'usine de Mica et ensuite à celle de Priest Rapids. Ces eaux dérivées ne passeraient pas l'usine de Dalles.

D'après ce plan, l'énergie résultant de cette retenue de 15 millions de pieds-acre dans les bassins de Mica et de Bull River-Luxor serait entièrement produite au Canada et en grande partie dans le système du Fraser, à proximité des grands centres qui se développent rapidement dans l'estuaire de ce fleuve.

Ce point est très important, car les eaux dérivées du Columbia faciliteraient l'utilisation du débit du Fraser lui-même. C'est là une chose désirable, qui représenterait la production d'une somme considérable d'énergie qui, autrement, ne serait pas disponible vu que le Fraser a été réservé d'abord à la propagation du saumon. Dans les circonstances actuelles, il est impossible d'utiliser les grands lacs du système du Fraser pour la retenue des eaux parce qu'on nuirait par là au frai du saumon et à la croissance des jeunes poissons.

Pour la clarté des termes, monsieur le président, je me suis borné à une description générale de ces trois cas.

Pour plus de détails, je vous prie d'étudier les tableaux qui font voir les avantages de chacun et la répartition des eaux.

Dans le même but de clarté, j'ai fondé mes chiffres sur le débit annuel moyen et la somme réelle d'énergie produite pourrait varier en plus ou en moins, suivant les fluctuations du débit d'une année à l'autre.

En premier lieu, je vous invite à examiner le Tableau IV, qui établit une comparaison entre le projet américain de Libby, et le projet canadien de Mica.

Les chiffres estimatifs du coût et des bénéfices ont été établis par les ingénieurs américains dans le cas du projet Libby et par des ingénieurs conseils canadiens en ce qui concerne le projet Mica. Dans les deux cas, ces chiffres ont été vérifiés avec tant de soin que nous avons toute raison de les accepter.

Le coût estimatif du projet Mica est de 247 millions; il produira 1,100,000 kilowatts. L'an dernier, j'avais mentionné un coût estimatif de 425 millions. La diminution résulte du fait que l'on a abandonné le plan d'un barrage-poids en béton pour celui d'un barrage en enrochements avec usine souterraine.

L'estimation de 425 millions était tout à fait provisoire, uniquement fondée sur les maigres données que nous possédions alors et comportait toutes sortes d'éléments de sécurité introduits aux divers échelons et par moi-même, pour refroidir tout optimisme exagéré.

Dans le cas numéro 2 qui comporte la dérivation de 5,000 pieds cubes par seconde du débit annuel moyen de la rivière Kootenay, l'on augmenterait de 220,000 kilowatts la production de Mica, de 130,000 celle de Priest Rapids, et de 70,000 celle de Little Dalles. Cette production croîtrait encore proportionnellement de 8 à 5 chaque endroit si l'on établissait l'usine de pompage du bassin de la Dorr.

Toutes ces variantes accroîtraient également, comme vous pouvez le voir, les avantages dans le bassin du Fraser.

Mon Tableau V fait la comparaison des projets Libby et Katka, si l'on permet l'inondation à l'élévation de 150 pieds du passage de l'est dans la rivière Libby, comme vous le proposiez dans votre demande, en regard des 37 pieds d'élévation dont j'ai parlé ce matin et qui refouleraient les eaux jusqu'au pied du barrage Dorr. Dans ce dernier cas, le débit moyen de la rivière Kootenay serait réduit de 5,000 pieds par seconde, par la dérivation à Canal Flats.